



PONTIFICIO CONSIGLIO  
PER LA PROMOZIONE  
DELL'UNITÀ DEI CRISTIANI

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE  
POUR LE DIALOGUE THÉOLOGIQUE ENTRE L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉGLISE ORTHODOXE

4e SESSION PLÉNIÈRE - DEUXIÈME PARTIE  
Cassano delle Murge, Bari (Italie), 9-16 juin 1987

La Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe vient de terminer la seconde partie de sa quatrième session plénière. Les rencontres se sont déroulées à l'Oasis Santa Maria, à Cassano delle Murge, près de Bari (Italie), du 9 au 16 juin 1987, et les participants ont été les hôtes de Mgr Mariano Magrassi, du clergé et des fidèles de l'archidiocèse de Bari-Bitonto.

Cette rencontre était la continuation d'une rencontre précédente qui avait également eu lieu à Cassano delle Murge en 1986. A cette époque, un certain nombre de délégations n'avaient pas pu y prendre part et la Commission n'avait que partiellement accompli son travail.

Vingt-cinq catholiques et vingt orthodoxes, sur les cinquante-six membres de la Commission, ont pris part à la rencontre, sous la coprésidence de S. Em. le cardinal Willebrands et de S. Em. l'archevêque Stylianos, du diocèse grec-orthodoxe d'Australie.

Le travail principal de cette rencontre fut la discussion finale et l'approbation d'un document commun sur le thème : « Foi, sacrements et unité de l'Eglise ». Ce document fait suite au document commun déjà publié par la Commission, « Le mystère de l'Eglise et de l'Eucharistie, à la lumière du mystère de la sainte Trinité ». Ces études font partie d'une série qui veut aider au dialogue visant au rétablissement de la pleine communion dans la foi et la vie sacramentelle entre les deux Eglises.

Le document est composé de deux parties. La première présente des thèmes essentiels pour parvenir à une communion complète : la profession d'une foi commune, l'expression liturgique de la foi, la formulation de la foi et les divers « symboles » de foi, les conditions de la communion dans la foi, la vraie foi et la communion dans les sacrements, l'unité de l'Eglise dans la foi et dans les sacrements. La seconde section traite des sacrements de l'initiation chrétienne dans leur relation avec l'unité de l'Eglise. La célébration liturgique de ces sacrements dans les Eglises catholique et orthodoxe comporte de nombreuses différences : immersion ou infusion lors du baptême, séparation dans le temps des sacrements du baptême, de la confirmation (chrismation) et de l'Eucharistie, la pratique plus récente d'invertir l'ordre traditionnel en admettant des baptisés à l'Eucharistie avant qu'ils aient été confirmés. Ces différences ont posé des questions parmi les orthodoxes quant au changement de la tradition et aux principes théologiques et liturgiques qui sont derrière ces changements.

Un progrès a été réalisé dans la résolution de ces questions et la reconnaissance de la légitimité de l'existence de traditions différentes dans chacune des Eglises, mais la Commission a remarqué que le besoin demeure de poursuivre un examen sérieux des questions théologiques et liturgiques soulevées au cours des discussions. Un des principes adoptés par la Commission lors de sa première rencontre à Rhodes (1980) pour la guider dans son travail, est que le dialogue de charité doit constamment accompagner le dialogue théologique, afin de faciliter la solution des difficultés et de renforcer l'approfondissement des relations fraternelles entre les deux Eglises, à la fois au niveau local et à des niveaux plus généraux. Dans l'esprit de ce principe, les membres de la Commission renouvellent la condamnation du prosélytisme, déjà exprimée en maintes occasions par des autorités et des groupes des deux Eglises. Toute forme de prosélytisme doit être évitée dans les relations entre nos fidèles, et doit être éliminée là où elle existerait.

Les relations entre catholiques et orthodoxes doivent être enracinées dans une fidélité totale au Christ et dans le respect mutuel des traditions de chacun. Elles doivent porter des fruits de collaboration désintéressée au niveau de l'action en commun dans le domaine pastoral, social et intellectuel, dans le respect réciproque de la fidélité de chacun à son Eglise. Tout élément qui peut renforcer les liens de charité et d'action commune doit être encouragé et promu ; tout ce qui blesse cette charité et l'action en commun doit être éliminé avec la grâce de Dieu et la force créatrice du Saint-Esprit. La Commission mixte internationale a l'intention de continuer à étudier cette question.

En faisant cette déclaration générale, la Commission mixte exprime son grand désir que ces principes soient adoptés aux niveaux local et régional et que, là où cela s'est avéré nécessaire, on établisse des structures appropriées pour une consultation et une action mutuelles. L

ors de sa prochaine session, la réflexion principale de la Commission portera sur le sujet « Le sacrement de l'Ordre (l'ordination) dans la structure sacramentelle de l'Eglise, en particulier la succession apostolique pour

la sanctification et l'unité du Peuple de Dieu ». Un premier projet de ce document a déjà été préparé et son examen a déjà provoqué des demandes importantes.

Dans les rencontres précédentes, la Commission avait manifesté son souci devant le problème de « l'uniatisme » en tant que facteur sérieux dans les relations entre nos deux Eglises. Au cours de la rencontre de Bari, elle a réfléchi à d'autres manières concrètes d'étudier les aspects ecclésiologiques et pratiques de cette question. Au cours de la semaine de rencontres, les membres de la Commission ont à nouveau fait l'expérience de la chaude hospitalité et de la profonde spiritualité de l'Eglise locale de Bari et de son peuple. Le 10 juin, ils ont assisté à un service de prière en l'église paroissiale de Cassano delle Murge, et ils ont reçu un chaleureux accueil de la part des autorités civiles et de la population. Samedi soir, 13 juin, dans la basilique-cathédrale de Bari, les membres catholiques de la Commission ont concélébré la messe avec Mgr Magrassi et les évêques de la région des Pouilles à l'occasion de l'ordination épiscopale de S. Exc. Mgr Francesco Cacucci, évêque auxiliaire de Bari-Bitonto. Les membres orthodoxes étaient présents à des places d'honneur dans le sanctuaire. La cérémonie très impressionnante était particulièrement appropriée aux discussions qui vont maintenant avoir lieu dans la Commission. Le lendemain, les membres orthodoxes ont célébré la liturgie eucharistique orthodoxe dans la basilique Saint-Nicolas, sous la présidence de l'archevêque Stylianos et en présence des membres catholiques. Tous furent plus tard les hôtes des Pères Dominicains, gardiens de la basilique, pour un dîner fraternel. La veille de leur départ, ils ont assisté à une célébration de musique sacrée dans l'église de Sainte-Marie-des-Grâces, à Cassano delle Murge.

La prochaine session plénière de la Commission se tiendra du 19 au 27 juin 1988 : les membres de la Commission seront les hôtes de l'Eglise orthodoxe de Finlande, au monastère du Nouveau Valamo.

Une fois encore, les participants sont extrêmement reconnaissants à Mgr Magrassi, aux prêtres, religieuses et laïcs, ainsi qu'aux autorités civiles qui, par leurs prières et leur disponibilité sans réserves, ont aidé de bien des manières la Commission et chacun de ses membres à accomplir le travail sérieux qui leur avait été donné par leurs Eglises pour servir la réconciliation et l'unité du Peuple de Dieu. Ils expriment leur particulière gratitude au directeur et aux religieuses de l'Oasis Santa Maria et à la Commission, œcuménique de l'archidiocèse de Bari, pour l'organisation de la rencontre et la charité et le dévouement qui ont caractérisé leur travail.

Service d'information 64 (1987/II) 69-70